



Mathilde Rachidi
Psychomotricienne D.E

La pratique de la psychomotricienne en CAMSP

- 12 minutes de lecture

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je m'appelle Mathilde RACHIDI, je suis psychomotricienne depuis 2019 et j'interviens essentiellement auprès de très jeunes enfants, de la naissance à 6 ans, ainsi que dans l'accompagnement parental. Je travaille en CAMSP (Centre d'Action Médico-Social-Précoce), en crèche ainsi qu'en libéral. Le métier de psychomotricien fait partie des auxiliaires médicaux. C'est un métier de prévention, d'éducation et de rééducation des troubles psychomoteurs en passant par différentes approches basées sur la médiation corporelle.

Le CAMSP est une structure composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, assistante sociale, psychologue, orthophoniste, kinésithérapeute, éducateur, ergothérapeute, psychomotricien) accueillant des enfants, de la naissance à 6 ans, en situation d'handicap ou à risque de le devenir dans un cadre ambulatoire.

Les patients que vous rencontrez présentent quels types de pathologie ?

On retrouve divers troubles au CAMSP : moteur, sensoriel, cognitif, génétique, polyhandicap, retard de développement, trouble du neurodéveloppement (TSA, TDAH, troubles dys), prématurité ou encore inhibition, etc.

Comment fonctionne la prise en charge des patients en CAMSP ?

Les parents prennent contact avec le CAMSP à la suite d'une indication médicale ; les secrétaires remplissent alors une fiche contact. La directrice prend ensuite attache avec les familles pour valider l'indication en CAMSP, et elles sont ainsi inscrites sur liste d'attente. Les parents sont alors reçus avec l'enfant par le pédiatre, puis un binôme de professionnels rencontrent l'enfant afin d'observer et d'affiner le projet de soin. Une première synthèse de la situation de l'enfant est établie avec les professionnels qui le connaissent, afin de proposer aux parents un projet de soins qui leur est ensuite présenté. Les soins peuvent ensuite débuter selon les listes d'attentes des professionnels concernés.

Quel est votre rôle en tant que psychomotricienne ?

Mon rôle est de soutenir le développement de chaque enfant en proposant des stratégies, des médiations corporelles et en passant essentiellement par le jeu afin de rééduquer les fonctions psychomotrices (schéma corporel, tonus, sensorialité, motricité globale et fine, équilibres, coordinations, espace, temps, émotions, communication). J'ai également une part importante de prévention ainsi que de guidance et de soutien à la parentalité.

Quelle est la place du parent dans la prise en charge ?

Le parent est au cœur du suivi de son enfant tout en prenant garde à lui laisser sa place de parent et non de devenir un rééducateur. Il est toujours soutenu par les professionnels du CAMSP dans l'accompagnement de son enfant et dans les différentes épreuves qu'il peut avoir à traverser. Il assiste aux séances pour voir ce que l'enfant est capable de faire, quels peuvent être ses points forts et ses difficultés. Il est inclus à part entière dans la séance la plupart du temps, pour également pouvoir reprendre des activités à la maison ou des façons de faire et d'être avec son enfant.

Quand l'âge du patient dépasse les âges reçus en CAMSP, qu'est-ce qui est prévu pour la suite de la prise en charge de l'enfant ?

Une réunion d'information et d'orientation est proposée par l'assistante sociale du CAMSP à destination des parents. Chaque année, la réunion de synthèse de l'enfant permet d'aborder et de chercher des solutions en équipe pluridisciplinaire et avec les parents pour les relais prévus par la suite (structures hospitalières, médico-sociales, sociales, école, libéral etc...).